



ZONE DE DISTRIBUTION : FONTBONNE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau a présenté une non conformité bactériologique sur la période 2023. La mise en place d'un traitement de désinfection pérenne est nécessaire afin de garantir une bonne qualité permanente de l'eau. Eau à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif des canalisations des réseaux publics ou internes. Dans ce cas celles-ci doivent être remplacées.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : -	

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par un captage : FONT DE LA DOU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.
Elle n'est pas traitée.
Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (PUYVALADOR), soit 0 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PUYVALADOR ».
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PUYVALADOR » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	D	Mauvaise qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 82 % Valeur maxi : 6 n/100 ml Années prises en compte : 2021, 2022, 2023	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 3,2 mg/L Valeur maxi : 3,2 mg/L Année prise en compte : 2022	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	-	Pas de données disponibles
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		
TURBIDITÉ	A	Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur maxi : 0,54 NFU	
ARSENIC	-	Pas de données disponibles
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.		

Quelques conseils

 SÉCHERESSE	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.
 PLOMB	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
 RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
 CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 10,4 °f Valeur maxi : 10,4 °f Année prise en compte : 2022

Édité le 17/07/2024

UDI 066000882

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.